

mai  
2021

# PALAJA en bref #301



MAIRIE DE PALAJA

[mairie-palaja.fr](http://mairie-palaja.fr)



# SOMMAIRE



<b>EDITO</b>	p.3
<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>	p.4
Conseil Municipal du 13/04/2021 Le budget 2021	
<b>ZOOM</b>	p.8
Elections départementales et régionales Subventions attribuées à Palaja Les compétences du département Les compétences de la région	
<b>VIE MUNICIPALE</b>	p.12
<b>ETAT CIVIL</b>	p.13
<b>ASSOCIATIONS</b>	p.14



## L'ÉDITO DU MAIRE

Le retour des jours meilleurs, les projets pour notre village continuent...

Les dernières mesures gouvernementales nous permettent d'envisager l'avenir avec optimisme. Le respect des gestes barrières et la vaccination de masse ont permis de faire reculer le virus et de nous projeter vers un retour à la normale progressif.

Depuis le 19 mai, nous avons la possibilité de nous retrouver en terrasse pour partager un verre jusqu'à 21h ; à partir du 9 juin, nous pourrons reprendre le sport dans les salles et sur les stades ou aller au restaurant jusqu'à 23 h, la fin du confinement étant prévue le 30 juin si tout va bien.

La vie municipale continue et le projet de vidéo protection sera validé lors du conseil municipal du 25 mai, avec l'installation des caméras de surveillance. Ce dispositif permettra de prévenir et de lutter efficacement contre tout acte de malveillance sur le village.

La municipalité de Cazilhac a mis un terme à la police pluri-communale qui existait entre nos deux communes.

Nous regrettons l'arrêt de cette décision unilatérale, dispositif qui avait fait ses preuves, et auquel la population était attachée. Vous pouvez compter sur la détermination de l'équipe municipale pour assurer la sécurité dans notre commune et maintenir une police municipale présente au quotidien.

La vie démocratique va elle aussi reprendre ses droits avec les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin prochain. Le département et la région sont avec l'Etat ceux qui nous permettent de financer nos projets. Vous trouverez dans ce bulletin les compétences de chacun ainsi que les montants des aides votées par le département pour notre commune durant le mandat 2014/2020.

Bien à vous,



### **Vous avez des questions ?**

Écrivez-nous à l'adresse suivante :  
[mairie@mairie-palaja.fr](mailto:mairie@mairie-palaja.fr)

## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2021

### 1) DECISIONS PRISES PAR M LE MAIRE PAR DELEGATION GENERALE SELON L'ARTICLE L2122-22 du C.G.C.T. :

Cimetière communal : commande de deux columbariums auprès de la Sté Art & Gravure pour un montant de 9.000 € TTC.

### 2) FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2021 :

**Subventions aux associations** : Voir tableau

#### **Vote des taux communaux 2021 :**

Dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale et de la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales (THp), les communes bénéficient à partir de l'année 2021 du transfert du taux Départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

De ce fait, le Département ne percevra plus de taxe foncière et les communes n'ont plus besoin de voter le taux de la Taxe d'Habitation.

En remplacement de la THp, les communes percevront en 2021, la part Départementale de la TFPB complétée ou diminuée par l'application d'un Coefficient Correcteur.

Le transfert du taux départemental de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties, accompagné de l'application d'un coefficient correcteur, doit assurer la neutralité de la réforme de la taxe d'habitation pour les finances des communes.

Ce transfert de taux n'a également aucun impact sur le montant final de taxe foncière réglé par le contribuable local.

Concernant le Département de l'AUDE le taux pour l'année 2020 s'élevait à 30,69 %.

Par conséquent, afin de reconduire un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties pour l'année 2021 équivalent au taux global appliqué en 2020 sur la commune, le conseil municipal a voté un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) égal à 60,27 %, correspondant à l'addition du taux 2020 de la Commune, soit 29,58% et du taux 2020 du Département, soit 30,69 %.

Le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) n'étant pas impacté par la réforme de la fiscalité directe locale, le taux de 2020 a été reconduit. Il est de 111,76 %

**Budget Primitif 2021** : Voir graphiques

### **3) CARCASSONNE AGGLO – COMMISSION D'ÉVALUATION DES CHARGES :**

Lors du Conseil Communautaire de Carcassonne Agglo du 18 septembre 2020, la mise en place d'une Commission Locale d'évaluation des charges transférées, a été validée.

Un Représentant de chaque collectivité membre, doit être désigné par le Conseil Municipal, afin qu'il puisse siéger à cette C.L.E.C.T. Pour la commune de PALAJA, ont été désignés :

Mr ROUSSEAU Benoît, en tant que Représentant Titulaire,

Mme BLANQUER Géraldine, en tant que Représentante Suppléante.

### **4) TENNIS CLUB « LE BRIOLET » :**

Ont été actées les participations suivantes pour financer en partie, la réalisation d'un terrain de jeux de « PADEL » et l'aménagement du site d'accès aux 2 terrains de tennis, au terrain de Beach-tennis et au Club House :

20.000 € de l'Association « TENNIS CLUB LE BRIOLET ».

4.000 € de la F.F.T.

### **5) PERSONNEL COMMUNAL :**

Suite à la demande de mutation d'un Agent du Service Technique sur une autre commune, un poste d'Adjoint Technique Principal 2ème classe à temps complet, a été supprimé du tableau des effectifs au 01.05.2021.

### **6) INFORMATIONS :**

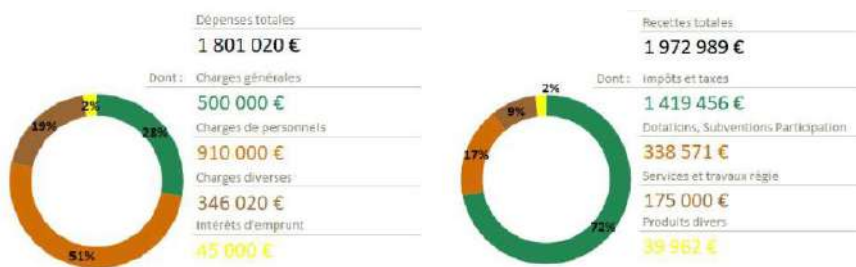
Mr le Maire donne lecture d'un courrier de Mr le Maire de CAZILHAC en date du 18 mars 2021, l'informant qu'il met un terme à la mutualisation de le Police Municipale qui lie les communes de CAZILHAC et PALAJA.

## LE BUDGET 2021 EN BREF

Le budget d'une collectivité territoriale se divise traditionnellement en une «section de fonctionnement» et une «section d'investissements».

### Fonctionnement

Dépenses liées au fonctionnement courant de la collectivité, et bien sûr les charges de personnel, mais aussi les charges générales (la facture d'électricité de la mairie, par exemple) ou encore les intérêts de la dette.



### Investissement

L'investissement recense les dépenses pour des projets ou encore le remboursement du capital de la dette. Les recettes de cette section incluent notamment les dotations et subventions de l'État.



## LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS



Sur 2021, 45 subventions ont été accordées pour un montant total de 42 656€.

ACCA	1 500,00 €
AFDAIM HANDICAP	50,00 €
AFSEP	50,00 €
AGE D'OR	1 300,00 €
AMIS DU VIEUX PALAJA	300,00 €
ARTS DES MAINS	400,00 €
ASSO PERSONNEL COMMUNAL	380,00 €
ASSOCIATION CULTURELLE	1 500,00 €
ASSOCIATION PRIFF	200,00 €
ATELIER THEATRE PALAJA /CAZILHAC	500,00 €
ATELIERS MUSICAUX	800,00 €
BADMINTON	800,00 €
BTP CFA	150,00 €
CAP DANSE	1 400,00 €
CARRE D'AS	150,00 €
CHAMBRES DES METIERS CFA	276,00 €
CHORALE VOCALISES	900,00 €
CLUB FORME	1 300,00 €
COOP SCOLAIRE MATERNELLE	3 000,00 €
COOP SCOLAIRE PRIMAIRE	6 000,00 €
DANSE DE SALON	150,00 €
FEDERATION AUDE CLAIRE	50,00 €
FOOTBALL CLUB BRIOLET	5 000,00 €

FRANCE AVC	100,00 €
GYMNASTIQUE PALAJANAISE	600,00 €
KRAV MAGA	600,00 €
LE SOUVENIR Français	50,00 €
LIGUE DU CANCER	50,00 €
LUTTE FLAVESCENSE GEDON /FEDON11	250,00 €
MA VIE CLIC	600,00 €
MOTO CLUB	700,00 €
PALAJA GENEALOGIE	300,00 €
PALAJA PASSION HANDBALL	3 000,00 €
PALAJA VTT CLUB	2 200,00 €
PALASTAGE	200,00 €
PATCHLAJA	600,00 €
PEIRAS VINHAS	150,00 €
PETANQUE CLUB	800,00 €
PREVENTION ROUTIERE	150,00 €
RUGBY PASSION	600,00 €
SAKABILLE	400,00 €
SOINS PALIATIFS	50,00 €
SPORTS LOISIRS	600,00 €
TENNIS CLUB BRIOLET	3 000,00 €
VITA PAUSE	1 500,00 €

## ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Cette année, les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin. Deux bureaux de vote sont mis en place à Palaja, un à la mairie, un au restaurant scolaire. Dans chaque bureau de vote, une salle différente sera dédiée à chaque scrutin, un cheminement fléché au sol, des masques jetables et du gel hydroalcoolique seront à votre disposition. Toutefois, nous vous recommandons de venir avec votre propre stylo, une pièce d'identité vous sera aussi demandée.

**Nous aurons besoin d'assesseurs supplémentaires pour assurer la bonne tenue de ces élections, pour ceux qui souhaiteraient nous aider, merci de bien vouloir contacter la mairie au 04 68 79 62 15.**

## SUBVENTIONS ATTRIBUÉES À PALAJA PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DEPUIS 2014

### 2015 – 2017

Réfection de la voirie et mise en sécurité	22500 €
Réfection salle polyvalente et city stade	25192 €
Mise en valeur fouilles archéologiques prieuré de St Foulc	9150 €
Réfection école élémentaire	11250 €
Réfection de la voirie	17629 €
Travaux au groupe scolaire	16756 €
Rénovation salle polyvalente	27020 €
<i>Total 2015 – 2017 :</i>	129497 €

### 2018 – 2020

Réfection voirie	15000 €
Dégats intempéries du 18 octobre 2018	110312 €
Création espace associatif partagé	51492 €
<i>Total 2018 – 2020 :</i>	176804 €

### 2021

Réfection voirie	22500 €
Financement participatif pumtrack VTT Palaja	100000 €

*Total : 2014 – 2021 :* 428801 €



# LES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT

**COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

## Quel est le rôle du département ?



101 départements  
4108 conseillers départementaux élus pour 6 ans

**SOLIDARITÉ, ACTION SOCIALE, SANTÉ**

Personnes âgées Aide sociale Handicap

Le département instruit et finance le RSA et l'APA.

**AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE**

Protection des espaces naturels

Voirie départementale

**SDIS (service départementaux d'incendie et de secours)**

**ÉDUCATION, CULTURE, SPORT**

Collèges

Sauvegarde du patrimoine

Bibliothèque de prêt

Infrastructures sportives

Musées départementaux

Direction de l'information légale et administrative vie-publique.fr | 2019

vp

# LES COMPÉTENCES DE LA RÉGION

**ÉLECTIONS RÉGIONALES**

## COMPÉTENCES DES RÉGIONS

**COMPÉTENCES EXCLUSIVES**

Développement économique

Formation professionnelle - Apprentissage - Alternance

Gestion des fonds européens

**COMPÉTENCES PARTAGÉES AVEC LES DÉPARTEMENTS**

Culture

Lycées

Aménagement du territoire

Transports

Tourisme

Sport

[ouijevotefr](http://ouijevotefr) #OuiJeVote

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

@Place\_Bouvaux /ministere.interieur

## COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945

Le conseil municipal a décidé d'honorer la mémoire des disparus de la guerre 1939-1945. Cette cérémonie, organisée pour la première fois à Palaja a permis, dans un format restreint, à une partie du conseil municipal et quelques enfants de l'école de déposer une gerbe au monument aux morts pour rendre hommage à tous ceux qui ont accepté de donner leur vie au nom de la liberté. Une victoire chèrement payée par la France et ses alliés face à l'oppression nazie en Europe. Ce moment de mémoire et de recueillement sera mis en place chaque année.



## INSCRIPTIONS ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les inscriptions pour l'école élémentaire (nouveaux élèves, GS entrant en CP) se feront les lundis 31 mai, 7 et 14 juin entre 9h et 17h à l'école élémentaire. En cas d'impossibilité, merci de bien vouloir contacter le directeur au 04 68 79 73 88 pour un autre rendez-vous.

## ÉDUCATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière mis en place par la municipalité de Palaja depuis plus de 20 ans dans toutes les classes, les élèves de CE2, CM1, et CM2 ont pu mettre en pratique les notions inculquées par notre policier municipal Fabrice REY sur la piste routière.

Chacun a pu ainsi se familiariser avec les panneaux, les ronds-points, les priorités pour les préparer à devenir des futurs adultes responsables sur la route.

Un grand merci aux agents de notre police municipale pour leur implication et leur professionnalisme durant cette opération qui se renouvelle chaque année.



## LE POTAGER DE L'ÉCOLE MATERNELLE



Les élèves de la maternelle poursuivent leur projet potager avec un immense plaisir. Ce mardi 11 mai, l'équipe des espaces verts est venue planter un pommier et un poirier qui viennent s'ajouter aux plants de tomates, de haricots, de salades et autres légumes. Un grand merci à la mairie qui s'investit beaucoup pour nous aider à finaliser ce projet.

## L'ATELIER DES MOTS

Cette toute première rencontre intergénérationnelle s'est déroulée en Mairie et jetait les prémices d'un projet socio-culturel initié par la municipalité.

Au cœur de cette action qui devrait se concrétiser à l'automne : les multiples déclinaisons du «bien vivre ensemble».

Autour de la table, Maxime RASO pour le club de l'Âge d'Or et Victor, animateur C.I.A.S, accompagnés d'ados de notre village, lançaient les premiers mots solidaires.

Pour l'instant ce groupe est restreint en raison du contexte sanitaire mais pour en savoir plus et émettre vos suggestions, vous pouvez contacter Jackie LECLAIR, Adjointe à la Culture (Portable : 06.71.29.19.83).



## CCAS

Pour toute demande de renseignements ou d'assistance, vous pouvez contacter Nicolas MIGUEL, adjoint délégué au CCAS par mail : [social@mairie-palaja.fr](mailto:social@mairie-palaja.fr) ou par téléphone 06 02 07 77 60

Reçoit sur rendez-vous.

## RECTIFICATIF MESSES ET CATÉCHISME

Lors de la distribution du plan de Palaja, plusieurs erreurs nous ont été signalées, merci de bien vouloir rectifier :

Horaires des messes : les 2ème et 4ème dimanche du mois à 11 heures.  
Catéchisme : les rencontres des enfants inscrits en CE2, CM1 et CM2 ont lieu les 2ème et 4ème dimanche à 9h45 au presbytère de l'église de Palaja.

## SERVICES TECHNIQUES

Stéphane POUZOLLES, agent technique auprès de notre commune prend un nouveau chemin professionnel. Dernièrement Stéphane avait déposé une demande de mutation auprès d'une commune de Corse qu'il vient d'obtenir. Nous souhaitons bonne route à Stéphane qui saura mettre à profit tout son savoir-être et son savoir-faire auprès des habitants de sa nouvelle commune.

## Etat Civil

### NAISSANCES

Nous avons le plaisir d'accueillir parmi nous:  
L'HUILLIER William né le 30 avril au n°40, Le Briolet.  
Tous nos voeux de bonheur au bébé et nos félicitations aux parents.

### DÉCÈS

C'est avec tristesse que nous avons appris les disparitions de:  
Madame Line PASCUAL le 22 avril au n°54, Comba Dels Martirs  
Monsieur Jean-Louis CASSON au 23 avril au n°11, Lo Moral  
Nous présentons aux familles nos sincères condoléances ainsi qu'aux proches touchés par ces deuils.

### **EN FORME ET ZEN AVEC VITA-ZEN**

Pilate, yoga, zen, santé pour tous et sport sur et sans ordonnance (maladies chroniques, ALD).

Des cours mixtes dispensés par Sandrine Marty, enseignante, coach sportive spécialisée dans la gestion du poids, de la douleur et du stress.

**Reprise des cours envisagés le 10 juin, tenant compte du protocole de Vita-Pause et des mesures sanitaires du moment .**

#### **Descriptif des cours / réservations / tarifs**

Cours à l'unité. Durée 60 min : 5 euros

#### **Planning pour juin 2021 :**

*Au complexe sportif de Palaja :*

Lundi, mardi, vendredi de 10h30 à 11h30

lundi de 19h à 20h15, jeudi 19h à 20h

*À Carcassonne, 12 bis route Minervoise*

Lundi, mardi et vendredi 12h30 à 13h30 / vendredi 15h à 16h30

Contact : Sandrine Marty / 06 13 43 71 91 / [www.vita-pause.fr](http://www.vita-pause.fr)

### **ÂGE D'OR PALAJANAIS**

Les restrictions sanitaires en vigueur afin de lutter contre la Covid 19 ne permettent pas la réouverture des activités du club actuellement.

Malgré le désir de vous retrouver nous sommes au regret de ne pouvoir vous proposer les animations prévues en ce début d'année.

Espérant une reprise en Septembre.

Le voyage à Santa Susanna prévu du 25 au 30 mai est reporté mi-octobre, l'hôtel n'ouvre ses portes que le 29 mai.

Il reste des places disponibles.

**SEJOUR DE 6 JOURS ET 5 NUITS EN HOTEL 4 ETOILES EN BORD DE PLAGE.  
TRANSPORT, REPAS, EXCURSIONS, ASSURANCES COMPRISES  
375 EUROS TOUT COMPRIS ; BASE CHAMBRE 2 PERSONNES.**

Pour toutes informations, appelez Maxime au 02 14 98 02 06.

Afin de permettre la diffusion de la carte d'adhérent, une permanence a lieu tous les mardis de 14 à 16 heures AU FOYER DE L'AGE D'OR.

La cotisation reste inchangée à 12 Euros par personne pour l'année.

## **HANDBALL**

Dans le cadre d'un retour à la normale (ou presque), programmé le 30 Juin 2021, nous souhaitons mettre en place un tournoi pour la catégorie suivante :

Moins de 9 ans mixte : le Samedi 3 juillet 2021 à Palaja.

Cet évènement organisé par le Club pour ses 10 ans d'existence, se déroulera de la façon suivante :

9h00 : Début du tournoi.  
12h00 : Pose déjeuner.  
13h30 : Phases finales.

Un programme plus détaillé vous sera envoyé après la clôture des inscriptions fixée au Vendredi 11 juin.

L'inscription au tournoi est gratuite. Le nombre maximal d'équipes a été fixé à 10.

Un même Club peut inscrire deux équipes, s'il le souhaite.

Une buvette sera mise en place avec possibilité de restauration, mais les équipes qui le souhaitent pourront apporter leurs déjeuners et pique-niquer sur place.

Le protocole sanitaire en vigueur à cette date, sera mis en place.

Coordonnées : 6111046@ffhandball.net ou n° port. : 07.72.26.57.12

# **TENNIS**

## **ANIMATIONS A VENIR**

(Sous réserve des évolutions du protocole sanitaire et la possibilité de reprendre les compétitions)

*Pour le Tennis : Organisation de Tournoi Multi-Chances :*

TMC1 interne Messieurs en simple (de NC à 30/3) les 11-12-13 Juin 2021  
TMC2 interne Messieurs en simple (de 30/2 à 15/5) les 18-19-20 Juin 2021  
TMC interne Dames en simple (de NC à 30/1) les 2-3-4 Juillet 2021

*Pour le Padel :*

P25 Dames le 13 Juin 2021  
P100 Messieurs les 2-3-4 Juillet 2021

Pour plus d'informations vous pouvez contacter :  
Aurélie MOUCHET – n° port. 06.88.45.84.17  
Benoît LAUNAY – n° port. 06.82.13.57.88

## **STAGES DE RATRAPAGE DE COURS**

Pour compenser l'arrêt des cours de tennis durant le confinement, un stage sur la semaine des vacances (du 19 au 23 Avril) a été proposé gratuitement aux enfants de l'école de tennis. Une cinquantaine d'enfants ont répondu présents. Pour les adultes, ce stage aura lieu sur une semaine durant le mois de Juillet.

## **RAPPEL LOCATION DES TERRAINS DE TENNIS ET DE PADEL**

Vous pouvez réserver directement un terrain (tennis, padel, beachtennis) via l'application Ten'up en recherchant le Tennis Club le Briolet.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter :  
Aurélie MOUCHET – n° port. 06.88.45.84.17.